

Un soutien concret au Service Droit des Jeunes

Sous la présidence de Patrick Michel, le Rotary Club de Soignies a choisi d'apporter un soutien financier au Service Droit des Jeunes. Ce geste traduit notre volonté d'être présents aux côtés de celles et ceux qui accompagnent les jeunes lorsqu'ils se sentent seuls face à une difficulté, une injustice ou une administration.

Le SDJ offre une aide sociale et juridique gratuite aux enfants, aux jeunes et à leurs familles. Il informe, écoute et accompagne dans des situations très concrètes : difficultés scolaires, conflits familiaux, problèmes de logement, démarches auprès d'un CPAS, rapports avec la police ou la justice, accès aux soins ou aux allocations. Son rôle n'est pas de faire à la place des jeunes, mais de leur permettre de comprendre leurs droits, de faire entendre leur voix et de retrouver des perspectives.

Cette action de terrain est précieuse, mais elle repose sur des équipes confrontées à des besoins importants et à des moyens souvent insuffisants, notamment pour certaines missions d'aide juridique de première ligne. Soutenir le SDJ, c'est donc aider concrètement à prévenir l'exclusion et à donner à chaque jeune une chance de construire son avenir avec davantage de confiance et d'autonomie.